

Les élections au Kenya Victoire ou répit ?

PARI tenu. Pour Daniel arap Moi, les élections présidentielles et législatives de 1992 ont parachevé la stratégie improvisée un an plus tôt lorsque, sous la pression internationale, notamment financière, il avait fallu consentir au multipartisme. Depuis, loin de s'avouer battu par la mise en place d'un système auquel il s'était opposé jusqu'au bout, le chef de l'État avait usé de tous les moyens (violences ethniques provoquées, incertitudes entretenues sur les règles du jeu politique et institutionnel) pour démontrer qu'il n'entendait pas quitter le pouvoir.

Le scrutin du 29 décembre est donc un succès puisque Daniel arap Moi conserve la présidence et dispose d'une majorité absolue au Parlement. Pourtant, l'analyse des résultats conduit à nuancer singulièrement l'impression initiale, d'autant plus que les conditions d'organisation et de déroulement du vote n'ont guère favorisé la sincérité et la clarté des opérations. Il en résulte une situation politique inédite pour le Président comme pour ses opposants.

Une victoire par défaut

Les résultats de la compétition électorale ne laissent planer aucune ambiguïté quant aux vainqueurs. Mais cette victoire ne repose que

sur une majorité étriquée, obtenue en partie par le recours aux moyens les plus contestables.

Avec 1,9 million de voix, Daniel arap Moi emporte largement l'élection présidentielle devant ses principaux challengers (Kenneth Matiba, Mwai Kibaki et Oginga Odinga), les quatre autres candidats n'ayant obtenu qu'un score résiduel. Cependant, les scores cumulés des trois rivaux du Président sortant atteignent 3,3 millions de voix, le score présidentiel représentant un gros tiers des suffrages exprimés (un peu plus de 36 %). Les élections législatives quant à elles permettent à l'ex-parti unique de remporter une centaine de sièges sur les 188 à pourvoir, auxquels s'ajoutent les 12 sièges laissés à la discrétion du Président. Le Parlement est donc acquis au président Moi, mais là encore la majorité est de circonstance. Car chacun sait bien que, dans les deux cas, aux présidentielles comme aux législatives, le système Moi ne l'a emporté que grâce aux divisions de ses adversaires. L'éclatement du FORD (Forum pour la restauration de la démocratie) au milieu de l'année 1992, Kenneth Matiba se refusant à reconnaître le rôle de numéro un à Oginga Odinga, a ruiné les chances d'une opposition déjà affaiblie par la décision de l'ancien Vice-président, Mwai Kibaki, de jouer sa propre partition en créant le Parti démo-

crate (DP) quelques mois plus tôt. La logique présidentielle a pleinement produit ses effets en personnalisant la compétition et donc en exacerbant les ambitions.

De plus, afin de maximiser la probabilité de son succès, le pouvoir sortant a déployé toute la panoplie des instruments dont il pouvait disposer. Le corps électoral a fait l'objet d'un filtrage strict, empêchant pratiquement un million de nouveaux électeurs de s'inscrire sur les listes électorales, faute d'avoir reçu à temps leur carte d'identité (1). Le taux de participation de 66 % est donc faussement honorable : sur les 12 millions d'électeurs potentiels, seuls 8 millions ont été enregistrés. La contribution de l'administration a permis également d'invalider nombre de candidats potentiels, de sorte que 17 députés ont été élus sans opposition, dont 10 dans les districts d'Elgeyo Marakwet et de Nandi, fiefs du président Moi. La loi électorale pour l'élection présidentielle a été concoctée de façon à empêcher tout candidat autre que le chef de l'État sortant de réunir 25 % des voix dans 5 des 8 provinces, grâce au soutien de l'administration et de la KANU. Enfin un amendement constitutionnel interdisant la formation d'un gouvernement de coalition a été adopté préventivement pour le cas où... Devant ces mesures discriminatoires, plusieurs représentations diplomatiques ont manifesté leur désapprobation sans obtenir pour autant de garantie en retour, loin s'en faut. Lors de la fête de l'indépendance (*Jamhuri Day*), le 12 décembre, les ambassadeurs des États-Unis, de l'Allemagne, du Danemark et de la Suède ont clairement exprimé leur désaccord en

quittant la tribune officielle au motif que le pouvoir avait transformé les cérémonies en manifestation de soutien à la KANU. Mais cela n'a eu aucun effet dissuasif. Le scrutin initialement prévu pour début décembre a été repoussé au 29 décembre : la période des congés visait à diminuer le vote réputé hostile des centres urbains, notamment Nairobi, nombre de Kenyans regagnant à cette occasion leur région d'origine, tout en dissuadant les observateurs étrangers de venir au Kenya en cette période de fête. La supervision internationale a été ainsi réduite puisque l'on a dénombré environ 200 observateurs pour 7 000 bureaux de vote, cette déficience n'ayant pu être compensée par le manque de savoir-faire des 8 000 superviseurs locaux formés de façon un peu improvisée en dépit des efforts des associations de juristes et des Églises.

Au total, le vote même s'il n'a pas interdit de réelle compétition entre les partis, ne laissait aucune chance à l'opposition, sauf si celle-ci avait été capable de préserver son unité.

Fermeté et intransigeance

Victorieux, le président Moi a-t-il pour autant les moyens de préserver son emprise sur le système politique kenyan ? Ses intentions dans tous les cas ont clairement été affichées dès le lendemain de l'élection. A l'égard des critiques extérieures, le chef de l'État s'est fait plus ferme, jouant sur sa légitimité renouvelée et les réactions mitigées des différentes chancelleries. Ainsi, le rapport des observateurs du Commonwealth sur le déroulement de la consultation électorale conclut-il que celle-ci, en dépit des irrégu-

(1) *Africa Confidential*, vol. 34, n° 1, 1993.

larités et de la corruption dont s'est rendu coupable la KANU, traduit « *bien que de manière imparfaite, l'expression de la volonté du peuple* » et que de la sorte, a été accompli « *un pas de géant sur la route de la démocratie pluraliste* ». Au risque de retarder la reprise de l'aide gelée par la communauté internationale à la fin de l'année 1991, Daniel arap Moi a dénoncé les « préjugés » et les « affronts » des gouvernements occidentaux à l'égard des responsables politiques africains. L'attitude récente sur la question des réfugiés apparaît également révélatrice d'un ton plus dur et plus exigeant. En demandant à l'ONU le rapatriement des 500 000 réfugiés d'origine somalienne, éthiopienne et soudanaise, qui résident de fait au Kenya, au motif qu'ils représentent un risque pour « la sécurité du pays », le président Moi cherche à jouer sur la fibre du nationalisme tout en montrant à l'ONU et aux États-Unis en particulier que l'utilité du Kenya dans le contexte régional en tant que base logistique pour les opérations humanitaires relève précisément de sa stricte souveraineté. Incontestablement, Daniel arap Moi se sent conforté par les résultats d'une élection qui plonge dans l'embarras ceux qui, à l'extérieur, s'en étaient fait les vecteurs. A l'exception de la France qui, trop heureuse d'avoir pris pied dans le système d'attribution des contrats de grands travaux, avait d'emblée joué la carte Moi, les autres États occidentaux ont dû admettre que l'élection, même si elle ne se soldait pas par les résultats qu'ils avaient escomptés, reflétait tant bien que mal le sentiment du pays. Il est vrai qu'un refus de prendre acte du vote risquait d'être interprété par les adversaires du régime comme un encouragement à tenter d'obtenir

par la rue ce que les urnes ne leur avaient pas accordé.

Sur le front intérieur, l'ouverture et la conciliation ne semblent pas non plus à l'ordre du jour. Les députés se sont vus contraints de prêter serment au régime. Le lendemain de l'ouverture de la session parlementaire, le Président a suspendu *sine die* les travaux du Parlement sans apporter aucune explication. En fait, les députés d'opposition souhaitaient dresser un bilan politique du régime et dénoncer le rôle du pouvoir dans les violences ethniques de l'année 1992 et dans les scandales « policiers » symbolisés en particulier par l'assassinat de l'ancien ministre des Affaires étrangères Robert Ouko. Leur objectif était d'ériger le Parlement en tribunal public et d'obtenir ainsi le procès politique auquel le régime s'était jusque-là soustrait. En cela, ils restaient fidèles à leur stratégie initiale formulée par un des leurs, Paul Muite (2), il y a plus d'un an selon laquelle il importait d'obtenir la tenue d'une Conférence nationale afin de mettre à nu la réalité du régime. La volonté des opposants de ne rien concéder aux vainqueurs s'est d'ailleurs ostensiblement affichée lors de l'entrée du Président dans l'enceinte parlementaire : ils sont restés assis au mépris de la tradition et du protocole. La suspension de la session parlementaire dans ce contexte apparaît comme le prélude à une guérilla politico-parlementaire qui pourrait durer si l'opposition s'avère capable de maintenir l'unité toute fraîche à laquelle elle a consenti (trop tard !) au lendemain des élections. L'issue du bras de fer qui s'engage dépendra de la solidité de l'alliance des

(2) Entretien personnel avec Paul Muite.

deux **FORD** et du Parti démocrate, c'est-à-dire de la façon dont va se régler la question du leadership en son sein. Dans cette hypothèse, à dire vrai, douteuse, le Parlement renouerait avec une tradition qui s'est estompée depuis les années soixante-dix et qui lui avait permis de s'affirmer comme un authentique contre-pouvoir grâce à la détermination d'un noyau dur de députés populistes.

Dans la lutte qui s'engage, le président **Moi** n'est pas dépourvu de munitions, à commencer par les maroquins ministériels à l'attrait desquels certains leaders de l'opposition auront peut-être du mal à résister. Les ralliements sont d'autant moins impossibles que le pouvoir politique constitue l'antichambre du pouvoir économique. Cependant, la difficulté majeure de **Daniel arap Moi** réside dans l'étroitesse de sa base électorale et politique. L'effet du multipartisme est sur ce plan-là décapant, en ce sens qu'il rend lisible sur le plan territorial les rapports de force. Loin d'apparaître comme un leader à l'envergure nationale, le chef de l'État, au contraire, est pour l'essentiel recroquevillé sur sa région d'origine.

Du clan à l'ethnie

L'observation de la carte électorale met en évidence une extrême polarisation du vote fortement concentré ethniquement et régionale-ment. Il s'agit d'un élément nouveau dans le fonctionnement du système politique du Kenya dans la mesure où la ressource décisive était constituée jusque-là par le clan. La compétition électorale dans le cadre du parti unique mettait aux prises quatre à cinq candidats par circonscription, tous membres de la

KANU. A défaut de pouvoir s'affronter sur des conceptions idéologiques ou des programmes, ce que la logique du monopartisme interdisait, les aspirants parlementaires se différenciaient par leur capacité à mobiliser les identités claniques, seules ressources susceptibles de déterminer l'issue de l'élection à l'intérieur d'une circonscription donnée. Une telle pratique s'inscrivait en conformité avec les données anthropologiques des sociétés kenyanes et officialisait le clientélisme comme instrument par excellence de légitimation. L'élection hiérarchisait l'accès aux ressources publiques en jouant sur une perception identitaire de proximité. Mais elle interdisait toute remise en cause des détenteurs du pouvoir central. Les élections concurrentielles sous le régime du multipartisme bouleversent les comportements. Dans la mesure où c'est la captation du centre qui est en jeu, elles induisent un déplacement des allégeances selon un calcul utilitaire qui amène à « faire bloc » derrière le candidat qui semble le mieux à même d'intercéder auprès des futurs détenteurs du centre politique. Dans la gamme des identités potentiellement mobilisables, l'ethnie s'impose alors comme lieu de formation des coalitions car elle apparaît comme seule susceptible de garantir la préservation des intérêts matériels et symboliques de l'électeur. Neuf **Kalenjin** sur dix ont ainsi donné leur suffrage à **Daniel arap Moi**, mais neuf **Luo** sur dix ont fait preuve de la même unanimité en faveur d'**Oginga Odinga**, tandis que 90 % des **Kikuyu** ont réparti leur vote entre **Kenneth Matiba** et **Mwai Kibaki**. La même concentration apparaît dans la composition du Parlement : les dix députés **kalenjin** élus sont membres de la **KANU**,

les 34 députés luo appartiennent tous au FORD Kenya, les 34 députés kikuyu sont, pour 33 d'entre eux, membres soit du FORD Asili (Kenneth Matiba) soit du DP. La carte électorale retrouve en grande partie sa configuration du début des années soixante au temps de l'affrontement binaire KANU/KADU (3). La Vallée du Rift, la Côte et le Nord-Est, constituent les bastions de la KANU qui se pose ainsi en héritière de la KADU. A l'opposé, les deux FORD et le DP viennent se poser sur les bases de la KANU des années soixante. Il est frappant de constater la permanence de comportements politiques qui, maintenus en hibernation pendant plus de vingt-cinq ans, resurgissent dès lors que les conditions politico-institutionnelles le permettent. De son côté, le clivage urbain/rural qui s'était manifesté précédemment à travers un abstentionnisme prononcé, à Nairobi et Mombasa en particulier, se retrouve avec la même netteté à une seule différence près : à l'abstention s'est substitué le vote massif en faveur des candidats de l'opposition. Moi n'arrive que quatrième à Nairobi (16 % des suffrages) et n'obtient qu'un peu plus de 30 % à Mombasa, où le Parti islamique du Kenya (IPK), non enregistré, avait passé un accord avec le FORD Kenya d'Oginga Odinga. Cette alliance de circonstance n'a pas suffi cependant à mobiliser un électorat de Mombasa qui présente incontestablement les symptômes d'un irrédentisme de plus en plus problématique pour le système politique global. La ville de Mombasa n'a voté qu'à 48 % alors que le reste de la région côtière, très largement

acquise à Daniel arap Moi, a voté à 62 %.

L'avenir de Daniel arap Moi dépend maintenant de sa capacité à rétablir le flux d'aide extérieure et à empêcher que l'alliance post-électorale à laquelle se sont résignés après coup les mouvements d'opposition, ne débouche sur un véritable mouvement unifié. Se concilier les bonnes grâces des institutions internationales s'impose comme une nécessité : le pays dépend directement de l'aide étrangère qui représente 21 % de son budget, dans un contexte de crise économique larvée. De 1991 à 1992, le revenu par habitant a accusé une baisse de 1,5 % approximativement. La balance commerciale est quant à elle déprimée par des marchés internationaux globalement peu porteurs pour les exportations agricoles du Kenya. Enfin, une des conditions majeures posées par les différents partenaires bilatéraux et multilatéraux pour une reprise de leur assistance revenait à modifier radicalement le mode de gestion publique et à éradiquer les formes les plus voyantes de corruption. Sur ce plan-là, tout reste à faire pour convaincre les bailleurs que le régime peut s'amender, beaucoup d'entre eux étant persuadés jusque-là que seul un changement des titulaires du pouvoir pourrait améliorer les choses. La victoire de Daniel arap Moi va les conduire inévitablement à reconsidérer à la baisse leur position, mais le régime restera dans le meilleur des cas sous étroite surveillance. Celle-ci ne se relâchera que si l'opposition venait à faire la preuve de son incapacité. Le risque n'est pas négligeable comme vient de le montrer les élections municipales à Nairobi. Lors de la désignation du maire, les élus du FORD Kenya ont apporté leur sou-

(3) Bourmaud D., *Histoire politique du Kenya, État et pouvoir local*, Paris, Karthala, 1988.

tien au candidat de la KANU contre le candidat du FORD Asili, Steve Mwangi, qui l'a cependant emporté. Les élections locales dans la capitale agissent une fois de plus comme révélateur de la fragilité des coalitions, tant l'enjeu de Nairobi est décisif pour le contrôle du système politique global. L'opposition qui a échoué avant les élections dans sa tentative d'arbitrer entre les différentes ambitions personnelles, ne semble guère plus efficace maintenant, et son unité affichée au len-

demain des élections générales semble largement illusoire. En ce sens, Daniel arap Moi qui sait manier la carotte et le bâton, se voit offrir un véritable répit. Reste à savoir s'il sera capable de le consolider dans la durée et de transformer une situation précaire en une victoire difficilement réversible.

Daniel Bourmaud
Février 1993

Ces messieurs Afrique...

Stephen Smith de Libération et Antoine Glaser, directeur de la *Lettre du Continent*, nous proposent « *Ces messieurs Afrique, le Paris-Village du continent noir* (1) », dont la lecture s'impose à quiconque s'intéresse aux relations franco-africaines.

Cet ouvrage constitue une sorte de chronique des affaires franco-africaines des années Mitterrand à partir d'une dizaine de portraits de « Messieurs Afrique », c'est-à-dire ces éminences blanches qui média-tisent en quelque sorte, hors des circuits officiels ou en se les soumettant, les relations de tous ordres entre la France et l'Afrique. Sur ces portraits se greffent un certain nombre d'affaires qui permettent de mettre en scène d'autres personnages. Cette manière de présentation ne constitue pas, comme on pourrait le penser à première vue, un

truc de journaliste personnalisant l'information pour la mieux faire avaler au public. La personnalisation des relations économiques et politiques — les deux sont souvent d'ailleurs indissociables — est au cœur des relations franco-africaines comme elle l'est en Afrique elle-même. « *L'Afrique est au bout du réseau* », nous disent les auteurs. Les héros de l'ouvrage sont Jean-Pierre Prouteau, le patron, Vincent Bolloré, l'industriel, Martin Bouygues, le maçon, André Tarallo, le pétrolier, Paul Barril, le gendarme, Jacques Vergès, l'avocat, Hervé Bourges, le communicateur, Jean-Yves Ollivier, le missi dominici, Jeany Lorgeoux, le député, Serge Varsano, le négociant, Jean-Christophe Mitterrand, le conseiller. Tous, à des titres divers, copinent sans états d'âme avec les grands d'Afrique, ce qui veut dire concrètement qu'ils se rendent mutuellement des services, ce qui est bien entendu normal entre amis, mais tout de même embarrassant quand

(1) S. Smith et A., Glaser, *Ces messieurs Afrique, le Paris-Village du continent noir*, Paris, Calmann-Lévy, 1992, 235 p.